

Examen périodique universel (EPU) :

Comment les personnes consommatrices de drogues peuvent participer à l'examen des Etats et avoir un impact sur cet examen



TABLE DE MATIÈRES

Terminologie	3
1. Introduction	4
2. Qu'est-ce que l'EPU et en quoi est-il important pour les personnes consommatrices de drogues?	5
Aperçu simplifié du cycle d'examen des Etats	5
3. Se préparer à s'engager dans le processus de l'EPU	8
4. Comment soumettre un rapport parallèle solide pour l'EPU	10
Liste de contrôle étape par étape pour la soumission d'un rapport parallèle	10
Lignes directrices détaillées pour la préparation d'un rapport parallèle	10
Conseils importants pour la rédaction de recommandations	13
5. Maximiser votre impact : plaidoyer et suivi	14
6. Conclusions	16
7. Annexes	17
Annexe 1: Exemples de violations des droits humains auxquels sont confrontées les personnes consommatrices de drogues et qui peuvent être abordées dans le cadre de l'EPU	17
Annexe 2: Liste de contrôle pour trier toutes les informations dont vous disposez déjà sur les violations des droits humains des personnes consommatrices de drogues	20
Annexe 3: Canevas pour la préparation d'un rapport parallèle	21

TERMINOLOGY

Cycle – Un terme technique utilisé pour définir les périodes couvertes par l'examen. Pour l'EPU, un « cycle » est de quatre à cinq ans, selon le calendrier des Nations Unies.¹

Rapport d'avancement – Un rapport produit par l'État qui démontre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations faites lors de leur cycle d'examen précédent.

Examen – Le processus de lecture et de commentaire des rapports soumis par l'État et la société civile. Lorsque toutes les conclusions des rapports sont présentées, les États membres écoutent et répondent par des recommandations. L'examen est finalisé lorsque l'État examiné retourne au Secrétariat de l'EPU avec une liste de recommandations qu'il a accepté.

Rapport parallèle – Un rapport préparé par les organisations de la société civile (OSC) pour être pris en compte dans l'examen d'un État. Il est aussi parfois appelé « rapport alternatif ». Il est en corrélation avec (suit) le rapport d'avancement préparé par l'État mais exprime un point de vue autre selon la perspective des OSC. Alors que les rapports d'avancements soumis par les États mettent l'accent sur la démonstration de progrès positifs, les rapports parallèles peuvent montrer l'état réel de la situation et les lacunes qui ne sont pas mentionnées par l'État.

Soumission – Ce terme est utilisé par le Secrétariat de l'EPU pour tous les rapports reçus de l'État et de la société civile pendant l'examen. Le Secrétariat souligne que les rapports d'avancement soumis par les États examinés et les rapports parallèles soumis par les OSC doivent avoir la même et égale valeur.

État sous examen (SUR) – Il s'agit d'un terme spécifique à l'EPU pour désigner l'État (le pays) examiné. Lorsque vous vous engagez dans le cycle de l'EPU de votre pays, votre pays d'origine est l'État sous examen. Vous trouverez ce terme sur le site Web de l'EPU et dans ses lignes directrices.

Troïka – Les trois pays membres des Nations Unies désignés comme responsables du processus d'examen à chaque session de l'EPU. Leurs responsabilités consistent à recevoir, lire et présenter toutes les informations lors de la session, et également à diriger la session d'examen proprement dite. Les membres de la troïka sont généralement les principales cibles du plaidoyer des OSC.

1. Le premier EPU a eu lieu en 2006, lorsque plusieurs États membres des Nations Unies ont été examinés pour la première fois. Cela signifie que ces premiers pays en sont à leur quatrième cycle d'examen, tandis que d'autres en sont encore à leur troisième cycle parce qu'ils ont eu leur premier examen plus tard. Il n'est pas possible techniquement d'examiner les 193 membres des Nations Unies au cours d'une même session.

1. INTRODUCTION

L'examen périodique universel (EPU) est un mécanisme des droits humains des Nations Unies qui surveille, analyse et met en lumière les violations des droits humains. Dans le cadre de ce mécanisme, les Etats membres sont soumis à un examen de leur bilan en matière de droits humains, mené par d'autres États et par la société civile, dans des cycles de quatre à cinq ans. À l'issue de chaque cycle d'examen de l'EPU, les Etats examinés reçoivent et acceptent des recommandations portant sur les problèmes de droits humains mis en évidence au cours du processus. Les Etats sont ensuite chargés d'adopter ces recommandations par le biais de politiques et d'agendas nationaux avant d'être à nouveau examinés lors de leur prochain EPU.

Pour les communautés et les réseaux de personnes consommatrices de drogues, l'EPU peut être un mécanisme utile pour un changement à long terme. Dans ce processus, les rapports parallèles soumis par la communauté et la société civile sont examinés en même temps que les rapports des États membres afin d'éclairer les recommandations proposées aux Etats examinés. Bien que la mise en œuvre des recommandations puisse prendre des années et qu'elles soient sujettes à des changements politiques au niveau national, elles constituent également un outil permettant de mesurer les progrès réalisés dans l'amélioration de la situation des droits humains des personnes consommatrices de drogues. L'EPU offre également une plateforme plus intersectionnelle pour l'examen des droits humains par rapport aux autres organes de traités des Nations Unies. C'est donc un espace idéal pour aborder les questions complexes et diverses de droits humains auxquelles sont confrontées les personnes consommatrices de drogues (par exemple, les questions transversales de genre, de race et d'origine ethnique, d'orientation sexuelle et d'identité et d'expression de genre).

Ce dossier vise à :

- Présenter le processus de l'EPU et sa pertinence pour les personnes consommatrices de drogues
- Présenter des étapes simples pour la soumission d'un rapport parallèle à prendre en compte dans le cycle d'examen de l'EPU
- Fournir des conseils et des recommandations pour la rédaction d'un rapport parallèle et la conduite d'un plaidoyer de suivi
- Fournir des liens vers des ressources qui peuvent être utiles

2. QU'EST-CE QUE L'EPU ET EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR LES PERSONNES CONSOMMATRICES DE DROGUES ?

L'EPU a été créé en 2006 en réponse au besoin croissant d'une plateforme permettant d'évaluer les violations complexes des droits humains par le biais d'un processus d'examen de pair à pair (dans ce cas, d'État membre à État membre).

L'EPU est différent des autres mécanismes de droits humains des Nations Unies car :

1. L'EPU est le seul mécanisme des Nations Unies qui prend en compte l'entièreté des droits humains
2. L'EPU est un processus d'examen par les pairs. Cela signifie que les examens sont menés par d'autres États membres des Nations Unies, par opposition aux experts élus des organes des droits humains.
3. Tous les rapports soumis au cours du processus d'examen (y compris les rapports d'avancement des États et les rapports parallèles de la société civile) font l'objet d'une considération égale.
4. L'EPU est mené dans le cadre d'un cycle de rapports (tous les quatre ou cinq ans) au cours duquel les États membres rendent compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du cycle précédent.

Jusqu'à présent, il n'y a eu que quelques exemples² de participation de réseaux dirigés par des consommateurs de drogues au processus de l'EPU. Toutefois, **les personnes consommatrices de drogues devraient envisager de s'engager dans le processus de l'EPU pour plusieurs raisons :**

1. La participation au processus peut aider à améliorer la connaissance et la compréhension des droits humains par la communauté.
2. La soumission d'un rapport parallèle est un bon moyen de faciliter ou de renforcer les partenariats avec d'autres organisations communautaires et de la société civile, tant au niveau local qu'au niveau mondial.
3. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU peut permettre de faciliter les changements systémiques susceptibles d'améliorer les droits humains et la santé des personnes consommatrices de drogues.

2. Recovering Nepal et Recovering Nepal Women ont soumis un rapport parallèle conjoint sur les droits humains et les politiques de lutte contre la drogue, aux côtés d'une coalition d'ONG, afin qu'il soit inclus dans l'examen de l'EPU du Népal lors de la 37e session de l'EPU, en janvier-février 2021. Le rapport parallèle est accessible ici : <https://uprdoc.ohchr.org/uprweb/downloadfile.aspx?filename=8235&file=EnglishTranslation>

Examen périodique universel (EPU) : Comment les personnes consommatrices de drogues peuvent participer à l'examen des États et avoir un impact sur cet examen

L'utilisation d'une plateforme intersectionnelle³ telle que l'EPU permet aux agents de plaidoyer des consommateurs de drogues d'attirer davantage l'attention et d'agir sur les questions de droits humains traditionnellement ignorées aux niveaux mondial et national.

Aperçu simplifié du cycle d'examen des États

Le cycle de l'EPU est relativement simple, de sorte que la communauté ou la société civile peut s'y joindre à presque toutes les étapes. Toutefois, il est important de **respecter les délais de soumission des rapports parallèles ainsi que le calendrier de la session de l'EPU lui-même.**⁴

Vous pouvez lire une description simplifiée du cycle d'examen ci-dessous. Pour les besoins de ce guide, la phase de rapport à mi-parcours a été supprimée.⁵

À droite :
illustration du
cycle de l'EPU



Examen – Il s'agit de la session formelle de l'EPU (également appelée « session ») qui a lieu à Genève et au cours de laquelle les États voient leurs bilans en matière de droits humains examinés sur la base des rapports des États membres, des rapports parallèles des communautés/de la société civile et des mécanismes des droits humains. Normalement, les sessions de l'EPU se tiennent trois fois par an et 10 à 15 pays sont examinés.⁶

3. Par exemple, les hommes et les femmes sont parfois confrontés à des situations différentes en matière de droits humains en fonction du contexte, ou les personnes en situation de handicap peuvent se trouver dans une situation différente de celle des personnes sans handicap, etc. Toutes ces coïncidences entre l'identité d'une personne et son identité de consommateur de drogues, confrontées à une violation des droits humains, constituent ce que l'on appelle généralement « l'intersectionnalité ».

4. Toutes les dates limites peuvent être trouvées sur [le site Web officiel de l'EPU](#) ou sur le site Web [EPU-Info](#).

5. Rapports à mi-parcours – cette étape n'est pas obligatoire et intervient au milieu du cycle. Deux ans après leur dernier examen, les États et les OSC sont invités à rendre compte des mesures prises ou non pour améliorer la situation des droits humains dans leur pays. Il s'agit d'un bon exercice de suivi et d'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations, qui pourrait également permettre d'exercer une certaine pression sur les législateurs au niveau national si les progrès sont lents ou bloqués. Vous trouverez de bonnes ressources sur les rapports à mi-parcours [ici](#) et [ici](#).

Examen périodique universel (EPU) : Comment les personnes consommatrices de drogues peuvent participer à l'examen des États et avoir un impact sur cet examen

Recommandations – À la fin de la session de l'EPU, le Secrétariat de l'EPU annonce des recommandations aux États examinés sur la base de l'audition de la session de l'EPU. L'État examiné a jusqu'à six mois pour décider et notifier au Secrétariat de l'EPU⁷ les recommandations qu'il accepte et celles qu'il rejette. L'acceptation formelle d'une recommandation signifie que l'État examiné accepte de rendre compte de l'avancement de sa mise en œuvre lors de son prochain examen. Bien que les recommandations de l'EPU n'ait pas un caractère contraignant, les recherches montrent que les pays sont plus susceptibles d'accepter et de mettre en œuvre les recommandations de l'EPU que les recommandations contraignantes des organes de traités des Nations Unies.⁸

Mise en œuvre – Pendant la période de quatre à cinq ans entre les cycles de l'EPU, les États sont censés mettre en œuvre les recommandations acceptées. Cela peut concerner l'adoption de nouvelles lois ou la modification, l'abolition de certaines lois et politiques contribuant à des violations particulières des droits humains. La phase de mise en œuvre est un moment très important pour la communauté et la société civile pour vérifier si l'État avance dans la bonne direction.

Rapports – Avant le prochain examen EPU d'un État, ces trois rapports doivent être soumis à la troïka par le Secrétariat de l'EPU :

- Rapport d'avancement, préparé et soumis par l'État, décrivant comment les recommandations de l'examen précédent ont été mises en œuvre. Ces rapports sont soumis **trois mois** avant la session de l'EPU.
- Compilation des rapports parallèles soumis par la communauté et la société civile, préparée par le Secrétariat de l'EPU. Ces rapports sont soumis **six mois** avant la session de l'EPU.
- Compilation des documents, des mécanismes des droits humains des Nations Unies, préparée par le Secrétariat de l'EPU.

La soumission de rapports parallèles est le moyen le plus direct pour les communautés et la société civile de contribuer au cycle de l'EPU. Les rapports parallèles permettent de suivre les progrès de la mise en œuvre des recommandations de l'examen précédent. Toutefois, les rapports parallèles ont tendance à être plus critiques et à mettre l'accent sur les lacunes de la mise en œuvre qui peuvent ne pas être mentionnées par l'État. Les rapports parallèles peuvent également présenter de nouvelles violations des droits humains non abordés précédemment et suggérer de nouvelles recommandations.

6. Vous pouvez consulter [le site Web de l'EPU](#) pour le prochain cycle de votre pays et noter les dates dans le calendrier pour planifier les choses en conséquence.

7. Normalement, l'État examiné (SUR) dispose d'un certain temps (jusqu'à six mois, mais au cours de la même session des Nations Unies) pour rendre compte au Secrétariat de l'EPU des recommandations acceptées. Suite à quoi, le Secrétariat de l'EPU publie un rapport. Ce rapport résume le processus et met en évidence toutes les recommandations reçues et le retour d'information de l'EE/SUR les recommandations, c'est-à-dire celles qui ont été acceptées et celles qui ont été rejetées.

8. Vous pouvez trouver une liste des organes de traités des Nations Unies [ici](#).

3 SE PRÉPARER À S'ENGAGER DANS LE PROCESSUS DE L'EPU

Le rôle des communautés et de la société civile dans le cycle de l'EPU est d'être un chien de garde et de rappeler aux États leurs obligations en matière de droits humains qui peuvent ne pas apparaître dans le rapport d'avancement soumis par l'État. C'est pourquoi les organisations de personnes consommatrices de drogues doivent se tenir au courant des dernières recommandations et des derniers rapports sur les droits humains concernant l'État examiné⁹, et s'assurer qu'elles se donnent suffisamment de temps pour planifier correctement la soumission d'un rapport parallèle.

La préparation d'un rapport parallèle à l'EPU prend du temps. C'est pourquoi il est impératif de planifier un calendrier pour votre soumission bien avant la date limite. Le processus ne se limite pas à rédiger un rapport sur les violations des droits humains. Il doit également impliquer des recherches sur les droits humains, la mise en réseau avec d'autres organisations communautaires et de la société civile, et l'organisation de consultations communautaires. Comme indiqué précédemment, les rapports parallèles doivent être soumis six mois avant la session d'examen de l'EPU. C'est pourquoi nous recommandons d'**entamer le processus au moins six mois avant la date limite de soumission du rapport parallèle.**

Voici trois étapes de base pour démarrer :

- 1.** Allez sur le site EPU info et vérifiez à quelle étape du cycle votre pays se trouve actuellement. Notez la date de l'examen de votre État et commencez à établir votre calendrier en soulignant les principales échéances, en particulier la date de soumission du rapport parallèle et la date de la session de l'EPU. À partir de là, vous devez formuler vos propres échéances internes pour l'organisation d'une coalition, la réalisation des consultations communautaires, la rédaction du rapport parallèle et le suivi du plaidoyer. Ces étapes sont abordées plus en détail dans la suite de ce guide.
- 2.** Téléchargez tous les documents précédents sur le site Web de l'EPU - notamment les rapports d'avancement des États et les recommandations des examens précédents - et lisez-les.
- 3.** En les lisant, notez si vous trouvez des informations sur les droits des personnes consommatrices de drogues, et relevez également les informations manquantes.

Au cours de cette recherche initiale, mettez l'accent sur les questions clés suivantes :

- Que disent, éventuellement, les précédentes recommandations de l'EPU et les autres rapports sur les droits humains concernant les violations des droits humains des personnes consommatrices de drogues ?

9. On peut les rechercher facilement par pays sur le site [Web de l'EPU](#).

Examen périodique universel (EPU) : Comment les personnes consommatrices de drogues peuvent participer à l'examen des États et avoir un impact sur cet examen

- Est-ce que l'État a fait des efforts notables pour mettre en œuvre ces recommandations ?
- Quelle est la position générale de l'État sur la politique en matière de drogues et les réformes de santé connexes ?

N'oubliez pas de vérifier le travail de votre Institution nationale des droits humains (INDH, souvent appelée Médiateur dans de nombreux pays). Les précédents rapports nationaux des INDH sont également une bonne source d'information.

À ce stade, **nous vous recommandons d'engager un consultant qui a l'expérience de la rédaction et de la soumission de rapports parallèles pour l'EPU**. Un bon consultant vous guidera à chaque étape du processus et vous aidera à rédiger un rapport parallèle conforme au langage standard des Nations Unies en matière de droits humains. Il est préférable de faire appel à un consultant qui a une expérience de travail avec la communauté des personnes consommatrices de drogues, mais il n'est pas toujours possible d'en trouver. Votre consultant doit au moins avoir une bonne compréhension de la situation des droits humains dans votre État, y compris des précédentes recommandations de l'EPU. Il doit également connaître le cadre juridique de votre État, en particulier les lois et les politiques qui ont un impact sur les personnes consommatrices de drogues.

À ce stade, vous devez également envisager de **former une coalition avec d'autres organisations communautaires et de la société civile** afin de soumettre ensemble un rapport parallèle. Si les rapports parallèles d'organisations individuelles sont toujours les bienvenus, les soumissions préparées par deux organisations ou plus ont plus de valeur. Soumettre un rapport parallèle en tant que coalition vous permet en outre de trouver de nouveaux alliés qui travaillent également à l'amélioration du statut des droits humains des communautés, y compris des autres populations clés, dans votre État. Mener des consultations dans le cadre d'une coalition vous aidera à apporter une dimension plus intersectionnelle à votre rapport parallèle, en particulier si chaque organisation est en mesure de coordonner des discussions de groupe ou des entretiens avec un groupe diversifié de communautés, puis de faire en sorte que ces contributions communautaires forment un rapport parallèle cohérent.

4 COMMENT SOUMETTRE UN RAPPORT PARALLÈLE SOLIDE POUR L'EPU

Liste de contrôle étape par étape pour la soumission d'un rapport parallèle

1. Vérifiez les lignes directrices, le processus et les principaux délais de présentation des rapports.¹⁰
2. Engagez un consultant pour vous guider dans le processus et préparer le rapport.
3. Effectuez des recherches sur les recommandations précédentes et les rapports des États.
4. Commencez à former une coalition avec d'autres organisations communautaires et de la société civile en vue de la soumission conjointe d'un rapport parallèle ou décidez si vous comptez soumettre seul un rapport parallèle.
5. Organisez des consultations communautaires sur les droits humains et les personnes consommatrices de drogues, y compris des discussions de groupe et des entretiens avec des informateurs clés.
6. Rédigez votre rapport parallèle conformément aux lignes directrices de soumission (submission guidelines), en veillant à formuler des recommandations claires.
7. Soumettez votre rapport parallèle via la plateforme en ligne de l'EPU (UPR online platform) et commencez à vous préparer à vous engager dans le plaidoyer de suivi de vos recommandations.¹¹

Lignes directrices détaillées pour la préparation d'un rapport parallèle

Avec un rapport parallèle ciblé et clair, le Secrétariat de l'EPU a plus de chances d'extraire les informations clés de votre soumission et de les transformer en recommandations à l'État examiné.

Un bon rapport parallèle est :

- Pertinent et montre un bon équilibre entre les réalisations et les lacunes ;
- Bien structuré et évite les répétitions ;
- Attire l'attention sur des violations spécifiques des droits humains et donne des exemples, en citant la législation ou les organismes d'État spécifiques le cas échéant ; et
- Comporte un ensemble clair et précis de recommandations réalisables concernant les lacunes mentionnées.

Veillez à respecter la limite de mots fixés pour les rapports parallèles. Dans le cas de soumissions individuelles, les soumissions écrites ne doivent pas dépasser 2815 mots, auxquels des documents supplémentaires peuvent être annexés pour référence. Les soumissions émanant d'une coalition de parties prenantes ne doivent pas dépasser 5630

10. Vous pouvez le faire sur le site Web EPU-info en ouvrant la page des pays.

11. Les rapports parallèles et toute autre documentation relative à l'EPU - comme la page de couverture de votre rapport parallèle - doivent être soumis via la plateforme en ligne de l'EPU. Nous vous recommandons d'enregistrer votre organisation sur cette plateforme le plus tôt possible, car l'approbation de votre profil peut prendre quelques jours.

Examen périodique universel (EPU) : Comment les personnes consommatrices de drogues peuvent participer à l'examen des États et avoir un impact sur cet examen

mots. **Seuls les rapports rédigés et soumis conformément aux règles (written and submitted according to the rules)** sont acceptés et publiés. Veuillez lire les règles et vous familiariser avec elles bien à l'avance pour éviter tout retard.

Les membres examinateurs ne lisent pas tout le rapport, il est donc important d'être concis. Ils ne liront qu'une compilation des principaux points préparés pour eux par le Secrétariat de l'EPU. Toutes les informations prouvant que ce que vous avez écrit est exact et factuel doivent être citées et référencées. Les témoignages de membres individuels de la communauté comptent également comme des preuves et doivent être cités.

N'oubliez pas que vous n'êtes pas obligé d'écrire sur toutes les violations possibles des droits humains des personnes consommatrices de drogues. Concentrez-vous plutôt sur celles pour lesquelles vous pouvez formuler des recommandations claires. Nous vous recommandons de vous focaliser sur un maximum de trois recommandations couvrant les priorités en matière de droits humains déterminés lors des consultations communautaires. De cette façon, vous pourrez atteindre votre objectif de plaider de manière plus réaliste. Voir le canevas pour la préparation d'un rapport parallèle à l'Annexe 3.

Voici quelques conseils plus détaillés pour la rédaction d'un excellent rapport parallèle :

1. Identifiez les violations spécifiques des droits humains. En plus de l'examen des précédentes recommandations de l'EPU que vous avez déjà effectué, vous devez analyser la législation et la politique existantes afin d'identifier les lacunes structurelles qui conduisent à des violations des droits humains. Toute politique ou stratégie nationale de lutte contre la drogue ne peut ignorer les obligations internationales en matière de droits humains. Par conséquent, il est très important que le rapport parallèle reflète une compréhension précise des droits humains et du cadre juridique de la politique en matière de drogues dans l'État. À ce titre, il est conseillé d'établir des liens clairs entre les violations des droits et les politiques de lutte contre la drogue.

Il est également recommandé de mettre l'accent sur un à trois sujets relatifs aux droits humains et de les relier entre eux à travers votre analyse des lois et des politiques de l'État. N'oubliez pas que les rapports parallèles doivent respecter une limite de mots. Par conséquent, si vous mettez l'accent sur trop de sujets, vous aurez moins de place pour présenter les détails et les recherches. En revanche, si vous mettez l'accent sur une, deux ou trois violations des droits humains, vous aurez plus d'espace pour approfondir ces questions et apporter des détails supplémentaires provenant de la communauté.

- 2. Analysez si les violations des droits humains concernent uniquement les personnes consommatrices de drogues, ou si d'autres populations ou communautés clés sont touchées.** Analysez les groupes spécifiquement affectés par les violations des droits humains, y compris l'identification des caractéristiques intersectionnelles qui peuvent affecter certaines personnes de la communauté plus que d'autres. Il est important de rechercher les influences intersectionnelles des violations des droits humains sur les personnes consommatrices de drogues afin de s'assurer que les étapes suivantes et les recommandations sont inclusives et correctement ciblées. **C'est là que le travail au sein d'une coalition peut être utile.**
- 3. Identifiez les acteurs à qui il faut demander des comptes pour l'amélioration de la situation. Les recommandations de votre rapport parallèle sont plus efficaces lorsqu'elles s'adressent à une entité étatique ou à un texte de loi spécifique.** Par exemple, si vous êtes face à une situation où la police abuse régulièrement des gens dans la rue en recourant au profilage et en les fouillant de manière arbitraire, vous devriez :

 - Vérifier la législation qui fixe les règles du travail de la police pour voir si la police suit ces règles ou non, afin d'établir si c'est la loi et les règles qui posent problème. Si la police ne respecte pas les lois, ce sont les politiques et les règlements en vigueur qui posent problème ;
 - Analyser le profil des personnes qui sont habituellement arrêtées et fouillées par la police. Cherchez à savoir si les personnes concernées sont uniquement des personnes de couleur, ou uniquement des jeunes, ou uniquement des personnes qui fréquentent des lieux particuliers, etc.
 - Si la législation et les règles ne sont pas conformes aux normes des droits humains, les décideurs politiques seront la cible. Si la législation est conforme aux normes des droits humains et que le problème, c'est que les règles ne sont pas respectées, la cible sera la police elle-même ou l'organisme qui contrôle la police. Voir également l'Annexe 2 pour plus de détails.
- 4. Préparez vos recommandations.** Une fois que vous avez déterminé les parties responsables de la réponse à chaque violation des droits humains soulevée lors de vos consultations et de vos recherches, réfléchissez à la manière dont vous voulez qu'elles abordent le problème. Par exemple, vous pouvez leur demander de rédiger et d'adopter une nouvelle loi, de modifier la politique, de mettre en place des mécanismes de plainte et d'enquête, de former le personnel, ou autre chose. Plus votre objectif sera précis, plus il sera facile de plaider pour son inclusion dans les recommandations officielles remises à l'Etat examiné.

Conseils importants pour la rédaction de recommandations

- Allez sur le site Web EPU info, lisez les recommandations précédentes et réfléchissez à la manière dont elles sont construites.
- Évitez les recommandations génériques et non spécifiques comme « améliorer la situation des personnes consommatrices de drogues ».
- Tenez-vous-en à des recommandations courtes et très précises comme « modifier la loi No. (insérer le nom exact de la loi en question) » ou « élaborer et mettre en œuvre la politique pour ... ».
- Il est préférable d'adresser la recommandation à son futur exécutant, par exemple « le Ministère de la santé/justice etc... (insérer le nom) devrait élaborer la politique (préciser le type de politique et ce qu'elle concerne) et la mettre en œuvre, en invitant les personnes consommatrices de drogues à faire partie du processus d'évaluation ».

Enfin, lorsque vous soumettez un rapport parallèle, vous ne pouvez pas rester anonyme. Vous devez ajouter le nom de votre organisation au rapport et le rapport lui-même sera rendu public. À cause de l'importante stigmatisation et discrimination (par exemple, les défenseurs des droits humains sont parfois persécutés pour leur travail), veillez à analyser les risques avant d'entamer le processus. Autrement, vous pouvez également envoyer les informations aux réseaux internationaux et leur demander de se faire votre porte-parole afin d'atténuer les risques.

5 MAXIMISER VOTRE IMPACT : PLAIDOYER ET SUIVI

Il est important de se rappeler que le travail n'est pas terminé une fois que vous avez rédigé et soumis votre rapport parallèle. Il reste encore six mois avant les sessions de l'EPU où des recommandations seront faites à votre État. Pendant cette période, votre objectif devrait être de mener des actions de plaidoyer autour des recommandations de votre rapport parallèle pour vous assurer qu'elles seront transmises à votre État et finalement acceptées par lui.

Une fois votre rapport parallèle et vos recommandations soumis¹², suivez ces étapes de plaidoyer pour vous assurer que l'État accepte les recommandations de votre rapport parallèle :

1. Envoyez le rapport parallèle et les recommandations clés aux organisations internationales de droits humains impliquées dans l'EPU avec un représentant à Genève et demandez-leur de soutenir votre cause. L'INPUD (Réseau international des personnes consommatrices de drogues) peut faciliter les présentations si vous n'êtes pas encore en contact avec ces organisations.
2. Envoyez votre rapport parallèle et vos recommandations aux ambassades des autres États membres qui pourraient être favorables à vos recommandations spécifiques. Par exemple, si votre recommandation porte sur l'abolition de la peine de mort, vous vous adresserez aux États membres qui s'expriment en faveur de la suppression des lois qui justifient la peine de mort. **
3. Rédigez un document d'une page contenant des messages clés sur les violations des droits humains et les recommandations de votre rapport parallèle. Envoyez ce document à des diplomates sélectionnés en leur demandant de soutenir vos recommandations.
4. Envisagez d'organiser une présentation nationale (réunions dans le pays avec les ambassades¹³) deux à quatre mois avant la session d'examen de l'État à Genève.
5. Si vous avez de bonnes relations avec des institutions donatrices importantes dans votre pays, faites-leur part de votre travail et demandez leur soutien.
6. Pensez à d'autres plateformes et forums ouverts¹⁴ qui se déroulent dans le pays ou à l'étranger, où vous pouvez présenter votre position et les recommandations du rapport parallèle.

12. Il est recommandé de préparer au moins deux versions linguistiques de votre travail sur l'EPU – une version dans votre langue nationale pour une utilisation dans le pays et une traduction en anglais pour le plaidoyer international et le Secrétariat de l'EPU. Investissez du temps et des ressources dans l'édition, la relecture et la traduction.

13. Vous pouvez inviter les responsables des droits humains des ambassades de votre choix à une réunion, préparer une présentation en ligne ou envoyer des lettres ciblées. Cela dépend de votre engagement et de votre coopération antérieures avec ces ambassades et de la situation actuelle. Dans de nombreux États, il existe des points focaux pour les droits humains dont le travail consiste à rencontrer les OSC et à collecter des informations.

14. Il peut s'agir de grandes conférences internationales qui attirent généralement de nombreux donateurs et membres des Nations Unies, ainsi que d'ambassades ou d'autres événements des Nations Unies, etc.

- 7.** Enfin, n'oubliez pas le travail médiatique. C'est à vous de réfléchir à la manière de présenter vos conclusions, de mettre en valeur votre travail et d'impliquer les médias pour aider à promouvoir les recommandations de votre rapport parallèle.

******Lorsque vous commencez à travailler sur vos recommandations et que vous parcourez la base de données, faites attention aux États qui font des recommandations.¹⁵ Vous devez trouver quels sont les États les plus ouverts par rapport à vos préoccupations. Ne perdez pas votre temps avec les États qui ne sont pas amicaux et qui n'accepteront pas les recommandations concernant les personnes consommatrices de drogues. Vous pouvez choisir de cibler deux ou trois États, voire plus, en fonction de vos capacités et de votre temps. Si vous constatez que des recommandations similaires sont répétées par plusieurs États qui sont des alliés, vous aurez plus de chances de voir votre rapport parallèle et vos recommandations pris en compte.

Mettez l'accent sur les points suivants :

- 1.** Quels États font habituellement des recommandations complètes et significatives sur les droits humains en général ?
- 2.** Quels États sont favorables ou ont déjà plaidé en faveur des droits des personnes consommatrices de drogues ou des droits des communautés clés ?

Fusionnez ces deux questions et votre plaidoyer s'adressera à ces États.

Une fois que la liste des recommandations que l'État accepte est établie, transmise au Secrétariat de l'EPU et publiée lors de la session des Nations Unies, le cycle suivant de quatre à cinq ans commence. Vous pouvez suggérer à votre État de créer un groupe de travail ou une autre plateforme pour élaborer un plan de mise en œuvre de toutes les recommandations et tous les mécanismes acceptés et d'impliquer la société civile et la communauté dans le processus de suivi des progrès.

15. Lors de la préparation d'un rapport parallèle à l'EPU, les ONG doivent souligner les problèmes et recommander une solution. Les ONG plaident en faveur de ces recommandations auprès des autres États membres des Nations Unies, en leur demandant de soutenir cette recommandation, de la prendre et de la lire à haute voix lors de la session. Il existe des cas où les recommandations ont été si bien rédigées que les États membres se contentent de les lire sans en changer un seul mot. Il y a aussi des exemples où des recommandations génériques et inutiles ont été lues lorsque le rapport et les documents de plaidoyer ne proposaient pas de solution claire ni une ou deux recommandations particulières.

6 CONCLUSIONS

L'EPU semble être un exercice intimidant et compliqué, détaché de la vie réelle de la communauté. Il peut nécessiter une « adaptation » à la façon de faire des Nations Unies. Toutefois, l'investissement en vaut la peine.

L'EPU est un outil unique d'examen des droits humains qui a été conçu pour couvrir les besoins de plaidoyer de tous les groupes et communautés. Les personnes consommatrices de drogues peuvent s'approprier cet outil et l'utiliser pour leurs propres besoins et intérêts de manière intersectionnelle. L'EPU devrait être inclusif pour parler des violations des droits de chacun et permettre à tous de plaider en faveur d'améliorations dans leurs États. Toutefois, il ne peut être inclusif pour nos communautés que si les personnes consommatrices de drogues sont incluses dans les examens des États.

L'EPU est adaptable car il n'est pas nécessaire d'avoir un statut spécial aux Nations Unies ou une expertise en matière de droits humains pour y participer. Il constitue également une excellente plateforme pour établir de nouveaux liens entre les communautés et la société civile dans le pays et dans le monde.

L'EPU peut être un moyen créatif de traiter des violations des droits humains des personnes consommatrices de drogues, au-delà du cadre plus étroit des conventions des Nations Unies. Cela peut se faire en montrant et en documentant clairement comment des décennies de politiques oppressives en matière de drogues ont conduit à des violations des droits des personnes consommatrices de drogues dans votre pays. Le caractère inclusif de cet outil permet de couvrir un large éventail de violations des droits humains, tout en mettant un accent indispensable sur les lacunes structurelles et l'intersectionnalité. Le résultat attendu (les recommandations) permet aux communautés et à la société civile de disposer d'un instrument de suivi pour s'assurer que le rapport parallèle de l'EPU n'est pas seulement théorique mais aussi un exercice pratique.

Il existe de nombreuses ressources utiles ainsi que des partenaires communautaires et de la société civile dans le monde entier qui peuvent vous aider à faire les premiers pas et à vous engager dans le processus significatif de la participation à l'EPU. Ce dossier n'est que l'un des éléments qui peuvent vous inspirer pour commencer.

7 ANNEXES

ANNEXE 1 EXEMPLES DE VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS AUXQUELLES SONT CONFRONTÉES LES PERSONNES CONSOMMATRICES DE DROGUES ET QUI PEUVENT ÊTRE ABORDÉES DANS LE CADRE DE L'EPU

Il est bien établi que les personnes consommatrices de drogues sont confrontées à une multitude de violations des droits humains. On sait également que ces violations des droits humains sont le résultat d'obstacles structurels créés par des politiques de lutte contre la drogue fondées sur la criminalisation et la stigmatisation et la discrimination qui en découlent.

Aucune convention des Nations Unies ne mentionne explicitement les droits des personnes consommatrices de drogues, mais chacune d'elles considère que les droits humains doivent être exercés de manière égale par tous sans discrimination, y compris par les personnes consommatrices de drogues.

Vous trouverez ci-dessous la liste des violations des droits humains les plus courantes auxquelles sont confrontées les personnes consommatrices de drogues :

À droite : liste des violations des droits de l'homme les plus courantes auxquelles sont confrontées les personnes qui consomment des drogues

Nom du droit	Ce que couvre ce droit	Ressources et rapports
Le droit de ne pas être soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Tous les acteurs étatiques, y compris la police, doivent respecter la dignité de toute personne et ne doivent pas pratiquer la torture ou d'autres mauvais traitements ; cela concerne également les médecins et autres professionnels de la santé, ainsi que le traitement dans les centres de réadaptation.	Pour en savoir plus sur ce droit et d'autres, cliquez ici
Le droit à la protection contre toute discrimination ou de jouir de droits égaux	L'identité d'un individu en tant que toxicomane, ou toute autre identité personnelle, ne peut être utilisée pour justifier le refus ou la limitation de droits dont tous jouissent ; cela inclut également l'obligation de l'État de veiller à ce que ses lois et ses politiques ne soient pas discriminatoires en soi.	Pour en savoir plus sur la stigmatisation et la discrimination des personnes consommatrices de drogues, cliquez ici .

À droite : les violations des droits de l'homme se poursuivent

Nom du droit	Ce que couvre ce droit	Ressources et rapports
Le droit de ne pas être soumis au travail forcé	Nul ne peut être contraint de travailler, de travailler dans de mauvaises conditions ou de travailler gratuitement ; cela concerne également les personnes purgeant une peine pour des crimes commis et les personnes séjournant dans des institutions de réadaptation ou dans d'autres cadres privatifs de liberté.	Pour en savoir plus sur le travail forcé et l'esclavage moderne, cliquez ici .
Le droit à un procès équitable	Tout le monde a accès à un tribunal et à des procédures judiciaires de qualité pour protéger ses droits, y compris à des juges impartiaux et à la possibilité de faire appel.	Pour en savoir plus sur les normes relatives au procès équitable, cliquez ici .
Le droit à la liberté et à la sûreté de sa personne	Le droit de ne pas faire l'objet d'arrestations arbitraires et de ne pas être arrêté sans raison par la police ou d'autres agents de l'État, et le fait que personne ne devrait être privé de liberté en dehors d'une décision équitable prise par un tribunal.	Pour en savoir plus sur les arrestations et détentions arbitraires, cliquez ici .
Le droit à la vie privée et à la vie familiale	Du respect du domicile et de la correspondance au droit d'avoir une famille, et au droit d'élever ses enfants.	Pour en savoir plus sur les défis auxquels sont confrontées les femmes consommatrices de drogues, lisez l'exemple d'un pays ici Pour en savoir plus sur les normes du droit à la vie privée et familiale, cliquez ici

À droite : les violations des droits de l'homme se poursuivent

Nom du droit	Ce que couvre ce droit	Ressources et rapports
Le droit à la santé	Toute personne a le droit de jouir du meilleur état de santé possible, ce qui inclut l'accès à des soins de santé de qualité pour tous, y compris des services de traitement de la toxicomanie fondés sur des preuves et sur les droits.	Pour en savoir plus sur les normes relatives au droit à la santé des personnes consommatrices de drogues, cliquez ici . Consultez également le rapport de l'OSF « Traitement ou torture » ici
Le droit à l'autonomie et à l'intégrité corporelles	Chacun a le droit de prendre des décisions complètes et autonomes concernant sa vie et son corps, y compris de consommer des drogues, de refuser des médicaments ou de décider d'une grossesse ou d'une contraception pour les femmes.	Voir par exemple le rapport 2021 du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) intitulé "Mon corps m'appartient" sur l'autonomie corporelle des femmes ici et l'explication des normes ici

Il y a de nombreux autres droits humains, et tous les droits humains sont des droits dont doivent bénéficier les personnes consommatrices de drogues.

ANNEXE 2 LISTE DE CONTRÔLE POUR TRIER TOUTES LES INFORMATIONS DONT VOUS DISPOSEZ DÉJÀ SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES CONSOMMATRICES DE DROGUES :

- 1.** Dressez une liste de tous les cas de violations des droits humains qui vous viennent à l'esprit et regroupez-les.
- 2.** Réfléchissez aux raisons pour lesquelles chaque groupe de violations se produit – s'agit-il d'une lacune dans la législation, d'une faute politique ou d'un facteur humain ? Regroupez vos cas en fonction de ces critères. Comparez la liste des violations que vous avez obtenue avec un catalogue des droits humains – vous obtiendrez la réponse sur la façon de les décrire selon le droit international des droits humains. Dans l'idéal, vous devriez élaborer un certain nombre de groupes de cas, comme « les violations dans les institutions médicales », « les violations par la police », etc.
- 3.** Dressez une liste des actions qui pourraient idéalement modifier ou améliorer la situation pour chaque groupe de violations, comme « adopter une politique nationale en matière de drogues », « modifier le Code pénal, art. No. ... », « former les agents de police », etc.
- 4.** Soyez créatif et rédigez une liste de ce que votre État peut et doit faire rapidement – essayez de faire correspondre chaque problème avec une institution responsable et une action particulière. Par exemple, si vous avez un problème avec le profilage dans la rue et les fouilles et arrestations arbitraires – vous vérifiez la législation et voyez que les règles et procédures de la police doivent être améliorées. Dans ce cas, votre cible est votre Police nationale ou votre Ministère chargé du maintien de l'ordre et votre objectif est de mettre en place de nouvelles procédures et règles de police contenant des critères clairs et non discriminatoires pour déterminer qui peut être arrêté et fouillé dans la rue. Votre autre objectif pourrait également être d'organiser une formation pour les agents de police une fois les nouvelles procédures adoptées.

À la fin de l'exercice, vous disposerez d'une analyse solide des problèmes de droits humains auxquels votre communauté est confrontée, vous comprendrez pourquoi ces violations des droits humains se produisent, vous aurez une liste d'idées sur les personnes à cibler pour améliorer la situation et plusieurs recommandations possibles. C'est tout ce dont vous aurez besoin pour commencer à rédiger votre rapport parallèle pour l'EPU.

ANNEXE 3 CANEVAS POUR LA PRÉPARATION D'UN RAPPORT PARALLÈLE

Ce canevas peut vous aider à planifier votre rapport. Remplissez un tableau comme celui proposé ci-dessous et analysez les résultats.

Nommez la violation	Expliquez pourquoi cela se produit	Nommez la personne responsable de la résolution de la situation	Formulez en une phrase claire ce que vous voulez obtenir = recommandation

Une fois que vous aurez rempli un tableau, vérifiez si tous les problèmes sont couverts et si vos conclusions sont concises et faciles à comprendre. Si votre liste de violations est trop longue, établissez des priorités. Réfléchissez à toutes les mesures que vous voulez que votre gouvernement prenne et qui peuvent être prises en même temps, ou à une hiérarchisation dans la mise en œuvre, le cas échéant. Vous pouvez aussi vous concentrer d'abord sur les changements juridiques et politiques.

Ensuite, transformez le tableau en rapport narratif et dressez une liste de recommandations à partir de la quatrième et dernière colonne.

Le Réseau International des Consommateurs de

Drogues (INPUD) est une organisation mondiale fondée sur les pairs qui vise à promouvoir la santé et à défendre les droits des personnes qui consomment des drogues. En tant qu'organisation, INPUD dénonce et combat la stigmatisation, la discrimination et la criminalisation des personnes qui consomment des drogues et son impact sur la santé et les droits de la communauté des consommateurs de drogues. INPUD œuvre pour atteindre ces objectifs et ces buts clés par des processus développant la capacité d'agir, le plaidoyer aussi bien au niveau communautaire, que national ou d'une région du monde. www.inpud.net

INPUD est reconnaissant du soutien financier reçu du Love Alliance pour la publication de ce guide.

Écrit par : Irene Fedorovych
Avec les contributions de : Jake Agliata, Gayane Arustamyan
Judy Chang et Olga Szubert
Traduction française : Chantal Ahobaut
Conçu par : Mike Stonelake

Août 2022



Ce document est sous licence d'attribution non partagée-pas d'utilisation commerciale-pas de modification 3.0-licence non transposée.

Première publication en 2022 par
INPUD Secretariat
Unit 2C08, South Bank Technopark,
90 London Road, London SE1 6LN

www.inpud.net



International
Network of People
who Use Drugs